

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

CESSION D'UN BLOC REPRESENTANT 50,99% DU CAPITAL DE LA SOCIETE LES GRANDS SILOS DU SUD -Sarl

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Al Karama Holding, agissant pour le compte de l'Etat Tunisien (le «**Cédant** »), envisage de procéder, par voie d'Appel d'Offres, à la cession des participations publiques directes représentant **50,99%** du capital de la société **LES GRANDS SILOS DU SUD** (la «**Société** ») à un investisseur capable de contribuer à la gestion et au développement de la Société.

A cet effet, le consortium **United Gulf Advisory Services «UGAS»** et cabinet Maitre Yves Kamhi a été retenu comme conseiller exclusif de Al Karama Holding pour l'assister dans la réalisation de l'ensemble du processus de cession (l'«**Opération** »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (l'«**AMI** ») a pour objectif de **(i)** informer les investisseurs de cette Opération, **(ii)** décrire le processus de cession décidé et **(iii)** renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du dossier de pré-qualification (le «**DPQ**»).

Présentation de la Société :

LES GRANDS SILOS DU SUD est une société à responsabilité limitée (Sarl) créée le 16 novembre 1994 avec un capital social de 935 000 dinars.

L'objet social de la société porte essentiellement sur la collecte, le stockage, la conservation, le traitement, la sélection, le conditionnement, le transport, le négoce des céréales et tout autre produit agricole.

La société dispose d'une unité de collecte située à Chaffar, Mahres, gouvernorat de Sfax. Elle comprend une administration ainsi que 8 réservoirs étanches destinés au stockage de céréales en vrac dont la capacité totale s'élève à 30 000 Tonnes et exploités dans le cadre d'un contrat de location exclusif avec l'Office des Céréales.

Processus de Cession

Le processus de cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouverte à tous les candidats pré-qualifiés.

Conditions d'éligibilité

L'investisseur désirant participer à ce processus devra être soit **(i)** une personne physique ou une personne morale de nationalité tunisienne ou étrangère, agissant seule, soit **(ii)** un consortium dirigé par un chef de file et incluant d'autres investisseurs personnes physiques et/ou personnes morales de nationalité tunisienne et/ou étrangère.

Les investisseurs désirant participer au présent Appel d'Offres devront se conformer à la réglementation en vigueur régissant le secteur d'activité de la Société.

Retrait du dossier de pré-qualification

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer à partir du **Mardi 09 Juin 2020 à 10h00** au siège de Al Karama Holding, sis à la Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac, Tunis un dossier de pré-qualification qui définit le processus et les critères de pré-qualification.

Le retrait du DPQ est conditionné par **(i)** la présentation à la société Al Karama Holding d'un accord de confidentialité téléchargeable sur www.alkaramaholding.com et www.ugfsnorthafrica.com.tn, dûment signé par le représentant légal du candidat et portant le cachet le cas échéant, et **(ii)** le paiement d'un montant non restituable de cinq cent dinars tunisiens (**500 DT**) par chèque certifié libellé au nom de Al Karama Holding, par virement bancaire ou en espèces.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de manifestation d'intérêt au bureau d'ordre de Al Karama Holding directement par porteur contre décharge ou par courrier express, (le cachet du bureau d'ordre ou celui de la poste faisant foi), et ce au plus tard le :

Vendredi 10 Juillet 2020 à 14 heures

à l'adresse suivante :

Al Karama Holding

Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Phase d'offres financières

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés par écrit et seront dès lors, en droit de retirer un Dossier d'Appel d'Offres comprenant **(i)** le règlement de l'appel d'offres incluant le projet d'acte de cession, **(ii)** le mémorandum d'information et **(iii)** le règlement de la Data Room.

Les candidats pré-qualifiés pourront **(i)** accéder à une Data Room pour effectuer des travaux de Due Diligence **(ii)** visiter les locaux de la société **(iii)** rencontrer son management **(iv)** poser des questions par écrit et **(v)** proposer des amendements au projet d'acte de cession selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Contact et demande d'information

Rue du lac Biwa, Immeuble Fraj 2ème étage- les berges du lac 1, Tunis
Tél: 71 167 500 / Personnes à contacter : Mohamed Salah FRAD/ Ranim FEKIH AHMED
E-mail : mfrad@ugfsnorthafrica.com.tn ou rfekih@ugfsnorthafrica.com.tn